

**Royaume du Maroc
Ministère du Travail
et de l'Insertion Professionnelle**



**المملكة المغربية
المهني**

LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA TRANSITION DES JEUNES DIPLOMES VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

PHASE 1 : RAPPORT METHODOLOGIQUE

Table des matières

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	3
I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU CONTEXTE DE L'ETUDE	4
II. CONCEPTS ET DEFINITIONS	6
III. APPROCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE.....	8
III.1. Introduction.....	8
III.2. Base de sondage.....	9
III.3. Plan D'échantillonnage.....	10
III.4. Elaboration du questionnaire.....	12
III.5. Déroulement de l'enquête pilote et de l'enquête proprement dite	15
III.6. Exploitation et présentation des résultats	16
VII. BENCHMARK DANS LE DOMAINE DE L'ETUDE	19
VIII. LIVRABLES A REMETTRE PAR LE CONSULTANT	21
Annexe 1: Nomenclature.....	23
Annexe 2 : Echantillonnage	24
Annexe 3 : Liste non exhaustive d'indicateurs.....	28

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

BIT	Bureau International du Travail
CESE	Conseil Economique Social et Environnemental
CNJA	Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir
ETF	Fondation Européenne pour la Formation (European Training Foundation)
ETVA	Enquête sur la Transition des Jeunes vers la Vie Active
HCP	Haut-Commissariat au Plan
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIT	Organisation Internationale du Travail

I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU CONTEXTE DE L'ETUDE

Les pouvoirs publics ont fait de la question de l'emploi des jeunes une priorité nationale. Depuis le milieu des années 1980, un processus continu de réformes structurelles touchant les dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance est engagé. L'action publique en matière politiques actives du marché du travail a évolué qualitativement et quantitativement dans le temps. En dépit d'une amélioration des performances économiques durant la dernière décennie, les jeunes se trouvent aujourd'hui affrontés à l'inadéquation de leur formation aux besoins du marché de travail, au chômage, au sous-emploi et à la faiblesse de leurs revenus. Ils sont, aujourd'hui, parmi les plus exposés au chômage. Avec 20%, le taux de chômage parmi les 15-24 ans selon l'enquête emploi du HCP de 2014, est deux fois plus élevé que le niveau national. Il est de 24% parmi les jeunes diplômés de niveau moyen et de 62,7% parmi les diplômés de niveau supérieur.

Pour compléter l'approche statique et macro-économique, le recours à une approche dynamique et désagrégée s'impose. Le recours aux données longitudinales permet d'enrichir considérablement l'analyse de trois problématiques : insertion professionnelle, trajectoire professionnelle et évaluation des politiques de l'emploi.

Au Maroc, ces trois aspects importants restent encore peu développés dans une optique dynamique. C'est dans ce cadre que s'inscrivent cette étude et l'enquête qui lui est associée. Il s'agit plus précisément de contribuer à éclairer des problématiques très peu prises en compte dans les autres études sur l'emploi, notamment les difficultés multidimensionnelles rencontrées par les jeunes dans la transition vers l'emploi salarié ou la création d'entreprise.

Conformément aux termes de référence, cette étude porte sur les principaux objectifs suivants :

- a. Mener des analyses sur le processus la transition (la durée, la qualité et les étapes) vers le marché du travail des jeunes diplômés inscrits à l'ANAPEC ;
- b. Analyser les caractéristiques sociodémographiques des jeunes diplômés en transition vers l'activité ou l'emploi, les conditions sociales et culturelles de leurs familles, les trajectoires de la sortie des systèmes d'éducation, les contraintes structurelles à l'insertion au premier emploi, les contraintes culturelles et institutionnelles sur l'emploi des jeunes, les facteurs d'influence, etc.

L'analyse pluridisciplinaire de ces dimensions devrait fournir aux décideurs politiques une base d'informations et de recommandations permettant d'apporter des solutions appropriées et crédibles aux difficultés d'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail.

Cette étude réalisée pour la première fois qui apportera par rapport, aux travaux déjà réalisés au Maroc sur l'emploi des jeunes, une valeur ajoutée certaine dans la compréhension des handicapes de l'insertion des jeunes dans la vie active. Ce travail est innovateur à plusieurs égards. Premièrement, la nature des données qui seront collectées permettra une analyse détaillée des caractéristiques du marché de travail marocain.

Deuxièmement, l'exploitation de la composante panel que permet cette enquête, à travers le parcours des jeunes diplômés inscrits à l'ANAPEC depuis 2012, va nous aider à mieux comprendre la dynamique des jeunes marocains diplômés dans le marché du travail, et ce à travers les situations d'emploi et entre les secteurs d'activités. La référence sera faite à l'utilisation des matrices de transition de Markov et à l'analyse multivariée pour capter les déterminants de la dynamique des jeunes (mobilité/transitions) dans le marché du travail à travers l'utilisation des modèles économétriques adéquats.

Afin de répondre à ces objectifs de façon aussi rigoureuse que possible, l'étude sera aussi fondée sur une méthodologie d'enquête originale. Celle-ci sera l'un des axes cruciaux qui permettront de recueillir les informations nécessaires pour identifier les trajectoires d'insertion dans un contexte d'intermédiation que permet l'ANAPEC.

En se référant une riche littérature des économistes et sociologues du travail et de l'emploi des jeunes et des institutions internationales (BIT, ETF, OCDE, etc.), l'approche générale que nous proposons accordera une attention particulière aux éléments ci-après :

- Approche conceptuelle et méthodologique de l'étude ;
- L'élaboration du questionnaire ;
- La méthodologie d'échantillonnage ;
- Les outils et approches d'analyse des données pour la transition des jeunes diplômés vers le marché du travail ;
- Une analyse internationale comparative (benchmark).

II. CONCEPTS ET DEFINITIONS

La plupart des études définissent le concept de « transition de l'école vers la vie active » comme le temps écoulé entre la sortie de l'école et le premier emploi régulier. Cependant, la définition de l'emploi régulier varie d'une étude à une autre et d'un pays à un autre. Ainsi, de nombreuses études fixent la fin de la transition au premier emploi sans considéré la satisfaction envers l'emploi, tandis que certaines études se réfèrent à des dimensions qualitatives telles que le premier emploi régulier, caractérisé par un contrat type.

La transition de l'école vers la vie active est définie comme le passage d'une jeune personne (âgée de 15 ans à 29 ans) de la fin des études jusqu'au premier emploi stable ou satisfaisant. Selon l'OIT une personne a transité du moment où elle occupe un emploi qui garantit au travailleur un sentiment de sécurité (par exemple, un contrat à durée indéterminée) ou un emploi dont le travailleur est personnellement satisfait.

Un emploi stable est caractérisé par l'existence d'un contrat d'embauche d'une durée supérieure à un an. Le contraire de l'emploi stable est un emploi temporaire ou un emploi à durée déterminée. Dès lors, une jeune personne n'a pas terminé sa transition vers l'emploi si elle est engagée dans un travail qui, de par sa nature précaire ou non satisfaisante, ne lui profite que très peu.

Les étapes de la transition

On distingue trois étapes de transition :

- I. **Transité** : Un jeune qui a « transité » est celui qui occupe actuellement soit :
 - a. un emploi stable et satisfaisant ;
 - b. un emploi stable, mais non satisfaisant ;
 - c. un emploi satisfaisant, mais temporaire ;
 - d. un emploi indépendant satisfaisant.

- II. **En transition** : Un jeune est encore « en transition » s'il est dans l'une des situations suivantes :
 - a. actuellement sans emploi ;
 - b. occupe actuellement un emploi (salarie) temporaire et non satisfaisant ;
 - c. est actuellement travailleur indépendant et insatisfait ;
 - d. est actuellement inactif et non scolarisé, avec l'idée de chercher du travail plus tard.

- III. **Transition non commencée** : Un jeune qui « n'a pas transité » se trouve dans l'une des situations suivantes :
 - a. il est inscrit à l'ANAPEC mais il poursuit encore les études ;
 - b. actuellement inactif et non scolarisé, sans intention de chercher du travail.

Les phases de la transition

Pour une jeune personne ayant achevé sa transition ou ayant transité, il est important de savoir si elle a rencontré ou non des difficultés pour obtenir un emploi stable/satisfaisant. Pour cela une analyse rétrospective doit être effectuée afin de tenir compte du laps de temps écoulé entre la sortie de l'école et l'obtention d'un emploi stable et/ou satisfaisant.

La période de transition décrit les phases suivantes :

- **Transition directe** : Un jeune qui, après avoir quitté l'école, est embauché, dès sa première expérience professionnelle, dans un emploi stable ou satisfaisant ;
- **Périodes d'emploi temporaire/indépendant et emploi non satisfaisant**, ou un emploi sans contrat et aucune période de chômage ou d'inactivité ;
- **Périodes de chômage**, avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité.

Les modalités de la transition

La prise en compte de la durée, pour les trois phases possibles de transition, permet de distinguer la « transition courte », la « transition moyenne » et la « transition longue ».

- I. **Une transition courte** est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi stable et/ou satisfaisant, le jeune a connu l'une des situations suivantes soit :
 - a. une transition directe ;
 - b. une période d'emploi temporaire / indépendant / un emploi sans contrat et non satisfaisant de moins d'un an, sans période de chômage ou d'inactivité ;
 - c. une période de chômage de moins de trois mois (avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité) ;
 - d. une période d'inactivité de moins d'un an.
- II. **une transition moyenne** est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi régulier et/ou satisfaisant, le jeune a connu soit :
 - a. une période d'emploi temporaire / indépendant / un emploi sans contrat et non satisfaisant comprise entre un an et deux ans, sans période de chômage ou d'inactivité ;
 - b. une période de chômage de trois mois à un an (avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité) ;
 - c. une période d'inactivité d'un an ou plus.
- III. **Une transition longue** est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi stable et/ou satisfaisant, le jeune a connu soit :
 - a. une période d'emploi temporaire / indépendant / un emploi sans contrat et non satisfaisant de deux ans ou plus, sans période de chômage ou inactivité ;
 - b. une période de chômage d'un an ou plus (avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité).

III. APPROCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE

III.1. Introduction

L'objectif principal de l'étude sur la transition des jeunes diplômés vers le marché du travail est de mener des analyses sur le processus la transition (la durée, la qualité et les étapes) vers le marché du travail des jeunes diplômés inscrits à l'ANAPEC. Pour ce faire une enquête spécifique de collecte des informations sur les jeunes depuis l'école jusqu'à l'insertion au travail sera mené sur le terrain. Il s'agit de collecter des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des jeunes diplômés en transition vers l'activité ou l'emploi, les conditions sociales et culturelles de leurs familles, les trajectoires de la sortie des systèmes d'éducation et les handicaps structurels à l'insertion au premier emploi.

En plus de la collecte de ces informations, la particularité de cette enquête réside dans la collecte des informations par étape selon la situation dans l'emploi (salarié, indépendant, chômeur, inactif). Pour chaque étape des informations sont collectées pour décrire la qualité de l'emploi et les facteurs explicatifs de la transition vers une autre situation dans l'emploi. Parmi les facteurs sur lesquels nous avons insisté c'est l'éducation-formation qui reste un déterminant important dans le processus d'insertion des jeunes.

Les analyses faites pour approcher cette problématique seront certes basées pour la première fois sur une enquête spécifique mais nous referons à des analyses et des informations complémentaires.

Dans ce cadre, nous allons mener une analyse détaillée en mettant en lumière, les aspects liés à la transition des jeunes vers le marché du travail en utilisant les matrice de Markov pour capter la mobilité les jeunes entre le chômage et l'inactivité à l'emploi et en situation d'emploi en distinguant les salariés et les indépendants. L'analyse Markovienne permettrait d'évaluer la transition des jeunes vers un emploi stable ou satisfaisant et ceux qui sont encore en transition et les jeunes qui n'ont pas encore fait leur transition.

Cette analyse va nous permettre d'avoir des éléments de réponse sur les déterminants de la transition des jeunes diplômés vers le marché du travail, et cela, en s'appuyant sur les modèles multinomiale. L'objectif est d'explicitier les facteurs influençant les trajectoires de transition des jeunes diplômés vers le marché du travail.

Aussi, pour construire et analyser les trajectoires-types des jeunes diplômés inscrits à l'ANAPEC, l'utilisation les modèles de survie est nécessaire et cela sur la base des données rétrospectives collectées. L'objectif est d'approcher la durée et la qualité de la transition; les défis et les difficultés d'accès au premier emploi.

Ces méthodes sont fréquemment utilisées en compléments ou alternatives aux modélisations économétriques, pour analyser les parcours individuels. Elles s'inscrivent dans une approche holistique qui met l'individu au centre de l'analyse, dans sa globalité et dans sa dynamique. Ils permettent de résumer une grande variété de trajectoires en un petit nombre avec les caractéristiques dominantes des individus. En fait, le récit de vie d'un individu est généralement une suite dans le temps d'évènements datés, de durées

différentes. Ces évènements ont comme caractéristiques d'être homogènes ou stables dans le temps et s'interrompent par une transition vers un autre évènement. Dans le cadre de l'insertion sur le marché du travail, un évènement est une expérience en emploi ou hors emploi. Cette méthode pose souvent des problèmes de mise en œuvre en raison des taux de non réponse élevés.

Ces analyses devront permettre de construire une base riche d'informations sur les difficultés d'insertion des jeunes diplômés inscrits à l'ANAPEC sur le marché du travail.

À la lumière de cette étude, nous formulons un ensemble de propositions et de recommandations pour la conception des politiques de promotion de l'emploi, en particulier, les politiques d'accompagnement et d'insertions des jeunes diplômés sur le marché du travail, notamment les jeunes qui sont désavantagés, ayant des transitions difficiles sur le marché du travail.

III.2. Base de sondage

La base de sondage est extraite de la liste exhaustive des inscrits à l'ANAPEC entre 2012 et 2013. Le nombre des inscrits à l'ANAPEC durant ces années s'élève à 295 249, dont 67,1% sont des jeunes diplômés âgés de 15 à 29 ans, soit un effectif de 198 000.

Selon les objectifs de cette étude, cette liste sera réduite aux jeunes diplômés âgés de 15-29 ans ayant un diplôme de l'enseignement général ou de la formation professionnelle. C'est ainsi que nous éliminons de la liste les personnes n'appartenant à cette classe d'âge et celles qui n'ont pas de diplôme ou dont le diplôme n'est pas renseigné¹.

La ventilation des jeunes diplômés inscrits à l'ANAPEC âgés de 15-29 ans selon le sexe, montre qu'un peu moins de 6 inscrits sur 10 sont des hommes (56,62%) et 43,38% sont des femmes.

La répartition des jeunes diplômés inscrits à l'ANAPEC selon les Agences montre qu'un quart (25,9%) parmi eux sont inscrits dans des Agences relevant de la région "Casablanca-Settat", 21,5% dans les Agences de la région "Rabat-Salé-Kénitra", 12,2% dans la région "Fès-Meknès", 9,8% dans la région "Tanger-Tétouan-Al Hoceïma", 8,5% dans la région "Marrakech-Safi". Les Agences relevant des trois régions du Sud n'abritent que 2,7% de l'ensemble des inscrits.

La ventilation de ces jeunes diplômés inscrits à l'ANAPEC selon la nature du diplôme se répartit comme suit :

- 44,0% sont des lauréats de la formation professionnelle (DFP). Il s'agit des diplômes de qualification professionnelle, spécialisation professionnelle, techniciens, techniciens supérieurs et techniciens spécialisés, etc.
- 40,8% sont des titulaires d'un certificat de formation primaire ou collégiale, de baccalauréat ou des diplômes du premier cycle universitaires (BAC).

¹ Comportant 245820 jeunes âgés entre 15-29 ans, la liste des jeunes inscrits à l'ANAPEC entre 2012 et 2013 sera réduite à 197927 jeunes diplômés.

- 15,2% sont des diplômés de l'enseignement supérieur (DEU). Il s'agit de licence, master, ingénieur, doctorat, etc.

Tableau 1 : caractéristiques de la population selon les variables de stratification

1. Sexe	
Féminin	43,4
Masculin	56,6
2. Age	
15-24 ans	78,9
25-29 ans	21,1
3. Diplôme	
Diplôme des études universitaires Ingénieur Diplôme du 3ème cycle universitaire Bac + 4 Diplôme de cycle pédagogique, diplôme. Deum, capitain, officier, agent d'autorité	15,2
Diplôme de l'enseignement fondamental, collégial et secondaire et diplôme du premier cycle universitaire Baccalauréat Formation primaire ou collégiale Bac + 2 Diplôme du 1er cycle universitaire Diplôme universitaire de technologie	40,8
Diplôme des techniciens et des techniciens spécialisés et Diplôme de la formation professionnelle Technicien Technicien spécialisé Technicien supérieur Brevet de technicien supérieur (B.T.S) Diplôme de qualification professionnelle Formation qualifiante Certificat de spécialisation professionnelle Certificat d'initiation professionnelle	44,0
4. Régions	
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	9,8
Oriental	5,0
Fès-Meknès	12,2
Rabat-Salé-Kénitra	21,5
Béni-Mellal Khenifra	4,4
Casablanca-Settat	25,9
Marrakech-Safi	8,5
Drâa-Tafilalet	2,9
Souss-Massa	7,0
Régions du Sud	2,7

III.3. Plan D'échantillonnage

La taille globale de l'échantillon est déterminée en fonction de la précision désirée des résultats, des moyens matériels et humains disponibles et du temps nécessaire à la réalisation de l'enquête. Pour répondre aux objectifs assignés à l'enquête tout en prenant en

considération ces contraintes et les hypothèses du plan de sondage, la taille de l'échantillon est de l'ordre de 2000 jeunes. Cette taille est jugée suffisante pour représenter les diplômés "d'une façon agrégée" obtenus par les jeunes et pour donner des estimations fiables des indicateurs recherchés selon le sexe et au niveau des deux milieux de résidence.

Les éléments à la base du calcul de la taille de l'échantillon sont tributaires des hypothèses suivantes :

- Estimer toute caractéristique de l'ordre de 50% et plus avec une marge d'erreur relative ne dépassant pas 2,2% ;
- Le taux de non réponses est non négligeable. Afin de remédier à un fort probable taux de non réponses, un échantillon de réserve représentant 50% de l'échantillon global a été préparé.

La taille de l'échantillon est estimée selon la formule suivante :

$$n = \frac{t^2 * p(1 - p)}{e^2}$$

Avec :

n : taille de l'échantillon

t : coefficient de marge déduit du taux de confiance "s=5% par exemple"

p : proportion (connue ou supposée, estimée) des éléments de la population mère qui présentent une propriété donnée.

e : Marge d'erreur que l'on se donne pour la grandeur qu'on veut estimer.

proportion "p"	q=1-p	Marge d'erreur "e"									
		0.01	0.02	0.021	0.022	0.023	0.024	0.03	0.04	0.05	0.1
0.1	0.9	3457	864	784	714	654	600	384	216	138	35
0.2	0.8	6147	1537	1394	1270	1162	1067	683	384	246	61
0.3	0.7	8067	2017	1829	1667	1525	1401	896	504	323	81
0.4	0.6	9220	2305	2091	1905	1743	1601	1024	576	369	92
0.5	0.5	9604	2401	2178	1984	1816	1667	1067	600	384	96

Une première stratification dichotomique introduite dans les enquêtes sur le marché du travail est le genre, dans la mesure où le processus de transition des jeunes sur le marché du travail ne se manifeste pas de la même manière entre les deux sexes. D'autres stratifications de l'échantillon sont liées à la région et à la nature du diplôme, etc. C'est ainsi que sur les 2000 jeunes à observer, leur répartition sera proportionnelle au poids de chaque région. Etant donné, que les régions du sud présentent de faible fréquence, nous avons regroupé ces trois régions en une seule région.

Les strates finalement retenues dans cette enquête qui sont au nombre de 60 sont ventilées selon les critères suivants :

- le sexe du jeune diplômé âgé de 15 à 29 ans : dans la base de sondage, 56,6% des jeunes diplômés sont de sexe masculin et 43,4% sont de sexe féminin ;

- la nature de diplôme : pour avoir des classes de diplôme représentatives et dans le souci de réduire le nombre de strate, nous avons regroupé le diplôme en 3 grandes catégories² présentées ci-haut ;
- la région : nous avons retenu le dernier découpage des 12 régions et nous avons regroupé les régions du Sud en une seule région, soit au total 10 groupes pour la région.

C'est ainsi qu'au niveau de chaque strate (60), un échantillon des inscrits à l'ANAPEC est tiré selon la méthode systématique à un seul démarrage avec probabilité égale. Le pas de tirage représente la population totale des inscrits à la taille de l'échantillon (2000).

Tableau 2 : Allocation de l'échantillon selon, le groupe d'âge, le diplôme et la région

Sexe / Diplôme Région	Masculin			Féminin			Total
	DEU	BAC	DFP	DEU	BAC	DFP	
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	11	61	52	13	41	17	195
Oriental	7	27	27	8	20	11	100
Fès-Meknès	17	63	59	23	49	34	245
Rabat-Salé-Kénitra	21	80	108	28	101	92	430
Béni-Mellal Khénifra	8	16	31	8	12	15	90
Casablanca-Settat	39	78	161	45	97	99	519
Marrakech-Safi	14	37	52	15	27	25	170
Drâa-Tafilalet	7	17	18	4	7	4	57
Souss-Massa	13	37	39	12	23	16	140
Régions du Sud	6	13	14	5	8	8	54
Total	143	429	561	161	385	321	2000

III.4. Elaboration du questionnaire

La conceptualisation du questionnaire tient compte des questions prises en compte par la littérature sur l'insertion. Le questionnaire comporte des parties qui se subdivisent en sous-questions selon les thématiques suivantes :

- **Parcours général** : fournit des informations sur le parcours scolaire du jeune ;
- **Calendrier professionnel** : définit l'itinéraire professionnel en reconstituant de façon séquentielle dans le temps les différentes situations rencontrées depuis la sortie du système de formation : emploi, chômage, poursuite d'études, inactivité ;
- **Questionnaire emploi** : analyse la situation de travail et comment le jeune s'est trouvé du travail ainsi que le lien entre sa formation et son emploi ;
- **Questionnaire chômage** : cerne la réalité du chômage dans sa durée et dans le motif à son origine ;
- **Questionnaire inactivité**

² La correspondance entre le diplôme déclaré et le diplôme agrégé pour les besoins de stratification figure en Annexe.

- **Fiche signalétique** : contient les informations personnelles du jeune, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'instruction de ses parents.

Globalement, les principaux axes du questionnaire sont :

Les caractéristiques individuelles : cela comprend l'état civil et les caractéristiques des jeunes, y compris le statut du conjoint sur le marché du travail et le nombre d'enfants.

En fait, les questions relatives au sexe, à l'âge, au milieu de résidence (urbain ou rural) et au niveau d'éducation sont essentielles pour l'analyse et les recommandations de politique d'emploi. Ces questions permettent de recueillir les caractéristiques individuelles nécessaires pour expliquer les déterminants de la transition vers l'emploi. Nous distinguons : **La date de naissance, Le sexe, la résidence actuelle et le niveau de scolarité atteint le plus élevé.**

D'autres caractéristiques également intéressantes qui peuvent se présenter comme suit :

- a. L'état matrimonial pour voir si les jeunes femmes ou les hommes qui se marient tôt font face à des contraintes différentes pour accéder au marché du travail ;
- b. Niveau d'éducation et / ou profession des parents qui peut être déterminant dans la transition des jeunes diplômés dans le marché du travail ;
- c. Et le secteur d'activité économique selon la nomenclature adopté par le Haut-commissariat au Plan.

Préférences et perceptions des jeunes diplômés : Il est intéressant de comparer les préférences d'emploi déclarées par les jeunes diplômés répondants par rapport aux types d'emploi disponibles. Le questionnaire propose des questions qui permettent d'identifier le type d'activité économique préféré par les jeunes diplômés (démarrer leur propre entreprise, travailler dans le secteur public, travailler dans le secteur privé, ne souhaitant pas travailler, etc.) ainsi que le secteur de l'emploi préféré (agriculture, fabrication, construction, etc.). Dans le même registre, les jeunes diplômés doivent répondre à la question relative au niveau minimal d'éducation nécessaire pour « obtenir un travail décent ».

Historique du parcours professionnel : Parcours des individus depuis l'école jusqu'à l'emploi, ceci pose une question clé pour reconstruire le passé et l'expérience du marché du travail jusqu'à l'école.

L'historique du parcours professionnel a pour but de générer des données rétrospectives sur les activités des jeunes au cours de leur durée de vie productive qui sont des informations essentielles à l'interprétation de la « facilité de transition ». Cela nous permet de voir, par exemple, si les jeunes sont entrés régulièrement au moment de l'obtention du diplôme ou s'il a connu des périodes de chômage ou d'emploi temporaire. Ou les jeunes ont peut-être terminé l'école, ont passé du temps à chercher du travail et sont rentrés dans le système éducatif, auquel cas l'éducation complémentaire pourrait être considérée comme une fuite du manque de perspectives d'emploi actuelles.

Les jeunes diplômés qui ont terminé leurs études ou qui ont quitté l'école avant l'achèvement de leurs études doivent fournir des informations chronologiques sur leurs activités depuis le moment du départ de l'éducation jusqu'au présent en précisant la durée de l'activité et si l'activité faisait objet d'un emploi rémunéré ou non rémunéré.

Le chômage et l'inactivité : Les questions relatives aux jeunes diplômés en situation de chômage ou d'inactivité porteront sur la recherche d'emploi (durées et moyens) et la perception des obstacles auxquels ils sont est confrontée pour trouver du travail. Dans ce cadre, des questions sont posées visent à déterminer si la sélectivité des offres d'emploi par les jeunes diplômés a un impact sur leur situation.

L'enquête tente de mesurer l'urgence relative à la recherche d'emploi chez les jeunes diplômés sans emploi en déterminant : premièrement, s'ils ont déjà refusé une offre d'emploi et, dans l'affirmative, pour quelles raisons, deuxièmement, dans quelles conditions ils refuseraient une offre d'emploi.

Les moyens avez-vous accédé à un emploi : Dans ce point l'accent sera mis sur les moyens utilisés par les jeunes diplômés pour rechercher de l'emploi. L'objectif étant de déterminer les instruments de recherche les plus utilisés pour orienter les interventions en matière de politique du marché de travail.

Travailleurs découragés : La question relative aux jeunes diplômés en chômage mais qui ne sont active en matière de recherche d'emploi peuvent être classés dans la catégorie des jeunes diplômés « découragés ». Il s'agit d'une population de jeunes diplômés qui ne travaillent pas mais qui ne recherchent pas également du travail pour des raisons telles que la recherche d'emploi serait un effort inutile (absence de perspective d'emploi).

Les conditions de travail : L'objectif de ce point est d'avoir des informations sur la qualité du travail pour susceptibles d'améliorer l'élaboration des stratégies devant assurer un travail décent pour les jeunes diplômés. Dans ce cadre, quatre indicateurs qualitatifs sont énumérés : statut de l'emploi, sous-emploi lié au temps, heures de travail excessives, salaires et gains par secteur.

En fait, il s'agit d'informations sur le secteur, les conditions de travail, l'existence ou non d'un contrat, la nature temporaire ou permanente du poste et la formation en cours d'emploi et l'affiliation syndicale.

III.5. Déroutement de l'enquête pilote et de l'enquête proprement dite

Après avoir établi le cadre méthodologique, il convient d'accomplir un travail détaillé sur les diverses étapes de cette enquête.

Pour la réalisation de l'enquête, nous mobilisons des enquêteurs bilingues disposant d'une formation appropriée (minimum Bac + 2) et d'une expérience confirmée dans le domaine des enquêtes statistiques.

Les enquêteurs sont essentiels au succès d'une enquête assistée par intervieweur. Il est important de vérifier à la fin de la formation si ceux qui sont engagés ont les qualités personnelles et les capacités nécessaires, et s'ils ont la formation et les outils appropriés.

La formation des intervieweurs va être soigneusement planifiée par l'expert Statisticien pour que les enquêteurs aient tous un rendement uniforme et la même compréhension des concepts de l'enquête. Cette formation se fera en classe dans les locaux du CREADH avec des interviews simulées et concrètes avant d'examiner les premières interviews pour identifier et corriger rapidement les problèmes.

Les procédures administratives (affectation des équipes sur le terrain, rapports hebdomadaires, formules de contrôle, etc.) pour la gestion des tâches seront le dernier sujet couvert pendant la formation.

Il est bien entendu de rigueur qu'avant de commencer l'enquête proprement dite de procéder à un test pilote sur le terrain.

L'enquête pilote est importante lors de la planification de notre enquête. Ce test est nécessaire pour évaluer si le questionnaire est approprié et si les procédures opérationnelles sont bien choisies.

Tout le matériel sur place (p. ex., manuels d'instruction et de formation des enquêteurs, documents de contrôle des échantillons) sera préparé pour l'étape de la collecte des données. Les spécifications sur le codage, la saisie des données, la vérification et l'imputation seront préparées à la fin de ce test pour le traitement des données.

Une cellule de suivi dans les locaux du CREADH sera chargée de superviser les opérations de terrain et de vérifier au fur et à mesure les données reçus du terrain. Aussi, il doit contrôler les données saisies par les enquêteurs avant de quitter la ville.

III.6. Exploitation et présentation des résultats

Une fois l'opération de saisie achevée, les fichiers seront préparés à la phase importante d'apurement et de nettoyage. Cette phase vise à s'assurer davantage de la qualité des données et de déceler certaines erreurs inévitables et difficiles à contrôler au moment de la saisie.

Plusieurs opérations seront effectuées :

- Un nettoyage basique ;
- Contrôle de cohérence ;
- Contrôle de plage et de cohérence : vérification des erreurs de saisie par l'identification des valeurs inadmissibles, et celles liées au non-respect des renvois automatiques (cohérence entre différentes variables recueillies pendant l'enquête comme la vérification de la complétude des épisodes des trajectoires, le chevauchement entre les dates,...) ;
- Reclassement des réponses ouvertes : relecture systématique des réponses aux questions ouvertes.

Ainsi, le déroulement de l'exploitation de l'enquête s'articulera sur :

- a. Une application informatique qui sera adoptée en utilisant un logiciel (Stata ou CsPro) pour le traitement des questionnaires de l'enquête. En fait, l'application informatique servira pour la codification et la saisie des questionnaires. En plus, pour assurer la fiabilité des données, des tests de cohérence et de validation des résultats seront introduits dans le programme ;
- b. Le travail de contrôle d'exploitation sera complété par un travail de redressement des données en utilisant les approches d'imputation appropriées. Dans ce cadre une note sera rédigée et présentée au Maître d'ouvrage sur le traitement des non réponses avec des explications sur les techniques utilisées. Les redressements seront discutés avec le Maître d'ouvrage au préalable pour assurer la traçabilité sur l'apurement du fichier ;
- c. Il ne faut pas oublier au cours de l'exécution de l'enquête sur le terrain, un travail de contrôle et de supervision rigoureux sur le terrain permettra d'améliorer la qualité des données. L'examen du questionnaire et l'appréciation de la qualité de son remplissage et redresser les anomalies qui peuvent se présenter ;
- d. Un programme sur Stata (code des applications) sera rédigé pour la création des variables, le calcul des indicateurs, l'élaboration des tableaux statistiques et enfin les modèles économétriques utilisées pour l'analyse de la transition. Ce programme devrait permettre au commanditaire de l'étude de faire sortir tous les outputs de l'étude.

L'exploitation de l'enquête débouchera sur l'élaboration des indicateurs pertinents permettant d'étudier le processus de la transition des jeunes diplômés vers le marché du

travail, notamment des indicateurs sur les étapes de transition, des indicateurs sur la durée et la qualité de transition et vraisemblablement un indicateur synthétique sur la transition vers le marché du travail.

Dans ce cadre, nous tenons de mobiliser des outils et techniques adéquats pour mener les différentes analyses portant notamment sur les déterminants de la transition des jeunes diplômés vers le marché du travail : modèles économétriques appropriés, analyse typologique, etc.

Il faut dire que l'analyse est subdivisée en deux niveaux. D'abord, on identifiera une liste d'indicateurs³ usuels des enquêtes d'emploi auxquels on ajoute d'autres indicateurs, qui peuvent servir de base à l'interprétation de la situation de l'emploi des jeunes dans le marché du travail et alimenteront l'analyse du Rapport final. Il s'agit en particulier des indicateurs de la transition école-travail construit selon la méthodologie de l'OCDE et du BIT afin de le rendre plus adéquat aux caractéristiques des pays en développement.

Les situations selon l'étape de la transition seront ventilées par sexe, par cohortes de jeunes (15-19, 20-24 et 25-29 ans), par niveau d'éducation et par région. Une répartition sera aussi faite de l'emploi des jeunes par statut, par type d'emploi (taux d'emploi vulnérable des jeunes, part des sous-employés dans l'emploi total des jeunes) ainsi qu'une répartition de la population active des jeunes par niveau de scolarité et par zones (rurales / urbaines). La plupart des indicateurs proposés devraient être discutés dans le rapport final avec une analyse contextuelle.

Par ailleurs, on peut se référer à des modèles plus élaborés pour structurer la réflexion sur la transition des jeunes vers l'emploi. L'objectif c'est d'explicitier les facteurs influençant les trajectoires de transition des jeunes diplômés vers le marché du travail. Il s'agit, notamment, de mettre en évidence les déterminants qui accélèrent (ou retardent) l'entrée dans le premier emploi, d'estimer les effets du passage par un emploi atypique sur la durée d'accès à un emploi stable.

En fait, nous complétons l'analyse descriptive de la situation des jeunes dans le marché du travail par l'analyse des déterminants de la position des jeunes dans le marché du travail à travers un modèle logit multinomial.

Dans le cadre d'un modèle logit multinomial, une modalité de la variable dépendante est exclue et sert comme modalité de référence. Dans notre cas, la variable de référence étant le chômage. Les autres modalités de la variable dépendante sont 1) **transition vers l'emploi salarié**, 2) **transition vers l'auto-emploi**, 3) **retrait du marché du travail (inactivité)**. Toutes les interprétations des coefficients se font par rapport à la modalité de référence.

Les variables explicatives introduites dans le modèle concernent essentiellement les caractéristiques individuelles : âge de l'individu, le sexe et le type de diplôme. Pour le type de diplôme, la référence étant les individus ayant un diplôme de formation professionnelle les autres modalités concernent le diplôme de l'enseignement fondamental et de

³ Voir exemple annexe

l'enseignement secondaire, le diplôme de l'enseignement supérieur des facultés et des grandes écoles et instituts et le diplôme des techniciens et des techniciens spécialisés. A cela, nous ajoutons également des variables jugées pertinentes comme variables de contrôle (milieu, région ou des variables croisées).

D'autres modèles sont utilisés dans la littérature pour construire et analyser les trajectoires-types des jeunes diplômés sur la base des données rétrospectives collectées. Nous allons étudier la possibilité de les utiliser comme par exemple les modèles de la chaîne de Markov (voir encadré) ou les matrices de probabilité de transition qui permettent de mesurer la mobilité de la main-d'œuvre entre les différents états (inactivité, chômage, emploi permanent, emploi occasionnel...).

En fait, les résultats de cette étude devront apporter un éclairage sur les caractéristiques de la transition des jeunes diplômés vers le marché du travail, notamment (les caractéristiques des jeunes qui ont achevé leur transition vers un emploi stable ou satisfaisant ; ceux qui sont encore en transition et les jeunes qui n'ont pas encore fait leur transition ; la durée et la qualité de la transition ; les défis et les difficultés d'accès au premier emploi, etc.).

Encadré 1 : Les modèles de la chaîne de Markov

La transition est mesurée en utilisant des données de l'enquête et au moyen de chaînes de Markov ou matrices de probabilités des transitions. La probabilité de la transition de l'état i à l'état j est défini comme, $P_{i,j} = pr(j | i)$ et le pourcentage somme des probabilités est $\sum P_{i,j} = 100$. Les données permettent de déterminer la transition pour une seule étape sur une période d'un an.

- i et j deux états mutuellement exclusifs avec $i \neq j$
- N l'échantillon fini total d'individus
- $n_{i,j}$ le nombre d'individus de l'échantillon se déplaçant de la situation i à la situation j
- W le poids total de la population et w_i le poids de l'échantillon (inverse de la probabilité d'être sélectionné dans l'échantillon) pour le groupe se déplaçant du secteur i au secteur j
- Avec $n_{wi,j}$ représentant la population se déplaçant du secteur i au secteur j

Alors la matrice de probabilité de transition pour la population peut être décrite comme dans le tableau ci-dessous

Tableau : Formules de transitions

	Situation i	Situation j	Total
Situation i	$n_{wi,i} / NW$	$n_{wi,j} / NW$	$(n_{wi,i} + n_{wi,j}) / NW$
Situation j	$n_{wj,i} / NW$	$n_{wj,j} / NW$	$(n_{wj,i} + n_{wj,j}) / NW$
Total	$(n_{wi,i} + n_{wj,i}) / NW$	$(n_{wi,j} + n_{wj,j}) / NW$	NW

Nous pouvons également définir $n_{wi,i}$ et $n_{wj,i}$ les «Transités» et $n_{wi,j}$ et $n_{wj,j}$ que les «non transités». De par leur conception, les matrices de transition exigent l'observation des personnes à la fois dans la période initiale et finale. C'est le cas de cette enquête où nous allons observer la même population durant les 4 ou 5 dernières années depuis leur inscription à l'ANAPEC.

Nous considérons la transition à travers les statuts sur le marché du travail, les secteurs économiques ou secteurs disposés comme des variables multinomiales et y compris emploi/ chômage / inactivité, agriculture / industrie / services, secteurs privés / publics, travail salarié/ auto-emploi, etc.

Les modèles de durée seront également mobilisés. Ces modèles s'intéressent à une variable dépendante particulière, le taux de rupture⁴ qui est une probabilité conditionnelle : la probabilité de voir se réaliser un événement (qui met fin à une période) sous la condition que cet événement ne s'est pas encore produit. Trois approches sont souvent utilisées :- paramétrique ; non paramétrique et semi-paramétrique. Deux modélisations principalement seront également testées : Modèles à risques proportionnels (proportional hazards model) et le modèle à vie accélérée (accelerated life model) : l'effet des variables explicatives peut agir multiplicativement sur la fonction de hasard: (modèles à risque proportionnel) ou agir multiplicativement sur la durée elle-même: modèles à temps accéléré.

VII. BENCHMARK DANS LE DOMAINE DE L'ETUDE

Pour compléter les analyses basées sur l'enquête, nous procédons à une analyse de benchmark des études de transition des jeunes vers le marché du travail.

Nous proposons une liste de pays (à finaliser avec le Maître d'ouvrage) qui se trouve globalement au même stade de développement que le Maroc et connaissent une transition démographique et une diversification de leur système productif semblable au Maroc. Nous nous limiterons aux pays ayant la même période de référence et le même niveau de couverture de l'enquête. Dans ce cadre, nous proposons de faire une comparaison avec les pays suivants : Egypte, Tunisie, Pérou, Vietnam, Afrique du Sud, Ukraine et la Turquie.

En fait, les travaux de littérature sur la problématique de transition des jeunes vers le marché du travail, en particulier, ceux de la Banque Mondiale et du BIT seront exploités et analysés pour tirer les principales leçons des autres pays.

Les analyses qui seront présentées dans cette section s'inspirent largement des récentes enquêtes ETVA du BIT, qui s'efforcent de mieux cerner les différentes expériences vécues par les jeunes qui quittent l'école pour entrer sur le marché du travail. Elles colligent des informations pertinentes sur les défis que rencontrent les jeunes dans leur parcours de transition, non seulement vers l'emploi en général, mais surtout vers un emploi stable et décent. Réalisées dans plus de 30 pays à revenu faible et intermédiaire dans cinq régions différentes, ces enquêtes sont un atout irremplaçable pour mieux comprendre ce processus de transition, crucial dans la vie des jeunes.

Il faut dire que plusieurs travaux d'analyse Benchmark sont déjà élaborés et qui peuvent constituer des références de base pour notre étude. On cite ici à titre d'exemple l'étude **d'Assaad et Krafft (2014)** qui ont démontré que, outre les choix et les actions des jeunes, plusieurs facteurs influents sensiblement sur leur capacité à réussir la transition vers l'âge adulte. Selon ces auteurs, les parcours ouverts aux jeunes à chacune de ces étapes diffèrent en fonction de leur milieu familial, de leur statut social, des institutions nationales et du genre.

⁴ hasard rate ou failure rate.

Egalement, le rapport sur les tendances mondiales de l'emploi des jeunes publié par l'OIT (2015) consacre un chapitre à la transition. Le dernier rapport a fait une analyse comparative entre les pays en développement pour aboutir à des conclusions importantes. Selon le rapport l'environnement et le contexte socio-économique influent non seulement sur les aspirations des jeunes, mais aussi sur la probabilité qu'elles se concrétisent.

Réellement, les données de cette enquête serviront de base pour élaborer des indicateurs pertinents sur la transition des jeunes vers le marché du travail et les comparer avec les pays qui se trouvent dans le même stade de développement. Il va sans dire que, les premières analyses faites en utilisant les données de différentes enquêtes, ont révélé que le parcours de transition des jeunes les plus défavorisés n'est pas souvent linéaire, c.-à-d. qu'ils ne passent pas directement du système d'enseignement à un emploi atypique, qu'ils sont susceptibles de conserver leur vie durant.

L'idée centrale qui sort des premières lectures effectuées est que l'interprétation des données sur la transition est un processus complexe. Dans certains cas, il est logique de considérer globalement la période de transition, de l'entrée sur le marché du travail jusqu'à l'emploi décent ; dans d'autres cas, notamment lorsque les taux de chômage sont très élevés, l'examen du temps écoulé avant l'obtention du premier emploi peut offrir des informations utiles.

Globalement dans cette section on mettra en exergue l'analyse de certains parcours de transition de Jeunes, sur la base des enquêtes de transition des différents pays pour compléter l'analyse que nous mènerons sur le Maroc. On peut utiliser les panels de données pour élaborer des modèles en mesure d'expliquer les contraintes à la transition.

Dans ce cadre, les enquêtes ETVA (Voir le rapport sur les tendances mondiales de l'emploi des jeunes de 2015) recueillies dans les pays d'Asie-Pacifique et d'Afrique subsaharienne (les deux régions abritant les dix pays à faible revenu des 28 pays étudiés) constituent une base de données intéressante pour procéder à une analyse globale et situer la problématique pour le cas du Maroc.

Les résultats des études sur la transition des jeunes vers le marché de travail, montrent que dans la plus part des pays, plus de la moitié des jeunes adultes n'ont pas achevé la transition vers un emploi stable ou satisfaisant. Cette situation s'aggrave d'avantage dans les pays à faible revenu, où moins d'un jeune sur six complète la transition vers un emploi stable (estimation BIT).

L'analyse de la transition des jeunes en fonction de certaines variables (genre, niveau d'instruction des parents, revenu du ménage, etc.), et les caractéristiques de l'emploi obtenu, révèlent un certain nombre de constat :

- Les jeunes les plus instruits complètent plus rapidement leur transition sur le marché du travail ;
- Généralement, la transition est plus longue pour les jeunes femmes que leurs homologues masculins, soit en moyenne 7,7 mois avant l'obtention du premier emploi, contre 6,9 mois pour les jeunes hommes ;

- Ayant travaillé pendant la scolarité accélère la transition vers l'emploi ;
- Le taux de transition achevée dans le premier emploi est plus élevé parmi les jeunes qui ont complété un cycle d'enseignement supérieur, par rapport à ceux qui ont seulement complété le niveau primaire ;
- Un niveau d'instruction élevé des parents impact positivement la transition des enfants vers le marché de travail.

Dans le rapport final, nous allons approfondir l'analyse sur la transition en comparant les résultats obtenus pour le Maroc avec celle du panel des pays choisis. Nous allons essayer de dissocier les variables contextuelles qui influencent la transition des caractéristiques individuelles.

L'objectif est de comprendre les contraintes qui handicapent la transition de l'école vers l'emploi et de proposer des recommandations, à la lumière des bonnes pratiques des autres pays en matière de politiques d'insertion des jeunes diplômés.

VIII. LIVRABLES A REMETTRE PAR LE CONSULTANT

Les livrables de cette étude peuvent être subdivisé en trois phases :

1^{ère} phase : Le premier rapport des trois livrables se concentre sur l'approche méthodologique pour réaliser les prestations de la présente étude, en collaboration avec le maître d'ouvrage. Ce rapport présente en détail les éléments suivants :

- Les concepts fondamentaux relatifs à la transition des jeunes vers le marché du travail ;
- L'élaboration du questionnaire ;
- La méthodologie d'échantillonnage ;
- Les outils et approches d'analyse des données pour la transition des jeunes diplômés vers le marché du travail ;
- Une analyse benchmark dans le domaine de l'étude, notamment les études réalisées par le BIT dans plusieurs pays.

2^{ème} phase : Ce livrable est un rapport sur le déroulement de l'enquête sur le terrain, sur le traitement des questionnaires et les premières analyses des résultats. Il s'agit d'un rapport avec :

- Les étapes du déroulement de l'exécution de l'enquête sur le terrain ;
- L'application informatique qui sera adoptée en utilisant un logiciel (Excel ou Stata) pour le traitement des questionnaires de l'enquête ;
- Le traitement des non réponses avec des explications sur les techniques utilisées ;
- Le programme sur Stata (code des applications) sera rédigé pour la création des variables, le calcul des indicateurs et l'élaboration des tableaux statistiques.

3^{ième} phase : Ce troisième livrable tente de résumer les résultats et de tirer des leçons sur :

1. où les blocages qui empêchent les jeunes de trouver un emploi décent ;
2. où l'offre et la demande ne correspondent pas, et pourquoi ;
3. qui sont les Jeunes les plus défavorisés, c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles de faire face aux transitions les plus difficiles.

Cette phase devrait identifier et analyser les facteurs qui sous-tendent l'emploi des jeunes sur la base des résultats de l'enquête. Parmi ces facteurs on cite : **a)** les facteurs démographiques ; **b)** facteurs économiques ; **c)** les institutions du marché du travail ; **d)** les conditions du travail.

Une section sera introduite vers la fin pour formuler un ensemble de propositions et recommandations servant de base pour l'aide à la prise de décision en matière d'accompagnement et d'insertions des jeunes diplômés sur le marché du travail, notamment les jeunes qui sont désavantagés, ayant des transitions difficiles sur le marché du travail et qui nécessitent une attention urgente.



Enquête sur la transition des jeunes diplômés vers le marché du travail Questionnaire

Identifiant enquêté |__| |__| |__| |__| (de 1 à 6000)

Loi sur le secret statistique Conformément à la loi statistique, décret Royal portant loi n° 370-67 du Jourmada I 1388 (5 Août 1968), les données recueillies ne seront pas exploitées à titre individuel, ni utilisées à des fins autres que les besoins de cette enquête "

A. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Nom et prénom de l'enquêteur : |__| |__|

Q1. Date de l'enquête

|__| |__| |__| |__|
Jour Mois

Nom et prénom du contrôleur : |__| |__|

Q2. Date de contrôle

|__| |__| |__| |__|
Jour Mois

Q3. Chercheur d'emploi fait partie de l'échantillon :

- ① Principal ② Réserve1 ③ Réserve 2

|__|

Q3.1 Si Q3= 2,3, quel est la raison principale de non réponse :

|__|

- ① Refus de répondre ② Absence pour une longue durée et aucune information auprès des proches
③ Adresse fausse ou incomplète ④ Changement d'adresse
⑤ Autre à préciser

Q4. Questionnaire a été rempli : ① Oui totalement ② Oui partiellement |__|

Q4.1 A quel passage : ① Premier passage ② Deuxième passage ③ Troisième passage |__|

B. IDENTIFICATION DE L'ENQUETÉ(E)

Q5. Nom et prénom de la personne interviewée :

Q6. Adresse habituelle :

Q7. Région : |__| |__|

Q8. Province / préfecture : |__| |__| |__|

Q9. Commune : |__| |__| |__| |__|

Q10. Numéro de téléphone mobile : |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Q11. Numéro de téléphone fixe : |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

C. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Q12. Genre : ① Masculin ② Féminin

Q13. Date de naissance :

Q14. Quel est le plus haut diplôme obtenu ?

Q15 Spécialité :

Q15.1 Date d'obtention du diplôme

Q15.2. Type d'établissement : ① Public ② Privé

Q16. Situation familiale : ① Célibataire ② Marié(e) ③ Divorcé(e) ④ Veuf(ve)

Q17. Si marié(e) : Quelle est l'activité actuelle de votre conjoint(e) ?

- | | | |
|---------------|-----------------|-------------------------|
| ① Salarié | ④ Aide familial | ⑦ En formation / études |
| ② Indépendant | ⑤ En chômage | ⑧ S'occupe du foyer |
| ③ Employeur | ⑥ En stage | ⑨ Autres inaktivités |

Q18. Quel est votre lien avec le chef de ménage ?

- | | |
|------------------|-------------------------|
| ① chef de ménage | ⑤ Grand parents |
| ② Conjoint | ⑥ Frère ou Sœur |
| ③ fils ou fille | ⑦ Parents proches |
| ④ Père ou mère | ⑧ Autre à Préciser..... |

Q19. Quelle est la situation du chef de ménage ?

- ① En emploi
- ② Au chômage
- ③ Inactivité (y compris invalidité et longue maladie)
- ④ N'a jamais eu d'emploi
- ⑤ Autre (Préciser)

Q20. Taille du ménage d'attache :

Q21. Comment décririez-vous la situation financière générale de votre ménage ?

- ① Très aisée
- ② Aisée
- ③ Dans la moyenne nationale
- ④ Difficile
- ⑤ Très difficile

Q22. Quel est le niveau d'instruction le plus élevé de votre père ?

Q23. Profession de votre père:

Q24. Quel est le niveau d'instruction le plus élevé de votre mère ?

Q25. Profession de votre mère

Q26. Souffriez-vous d'un handicap / maladie chronique / victime d'un accident ?

- ① Oui → Allez à la Q.27 ② Non → Allez à la Q.28

Q27. Lequel :

Q27.1 Année et mois de l'handicap / maladie chronique / victime d'un accident

D. INSCRIPTION A L'ANAPEC& CURSUS DE FORMATION

Q28. Date d'inscription à l'ANAPEC :

Q29. Quelle est votre diplôme le plus élevé à la date de 1ere inscription à l'ANAPEC ?

Q30. Date d'obtention du diplôme d'inscription (mois, année):

Q31. Spécialité :

Q31.1. Type d'établissement : ① Public ② Privé

Q32. Depuis votre première inscription à l'ANAPEC, avez-vous obtenu d'autres diplômes ?

❶ Oui : Passer à la question Q33

❷ Non : Passer à la question Q37

	Q33. Diplôme	Q34. Date d'obtention (mois, année)	Q35. spécialité	Q36. Type d'établissement (❶ Public ; ❷ Privé)
1				
2				
3				
4				
5				

	Q37. Avez-vous bénéficié de l'une de ses offres de services ? ❶ Oui ❷ Non	Q38. Combien de fois ?	Q39. Appréciations 1 à 3 : ❶ Satisfait ❷ Moyennement satisfait ❸ Insatisfait
❶ Information et orientation			
❷ Entretien de positionnement			
❸ Atelier de recherche d'emploi			
❹ Placement direct pour une offre d'emploi			
❺ Programme IDMAJ			
❻ Programme Taehil			
❼ Programme appui à l'auto-emploi/Moukaoualati			
❽ Autre à préciser.....			

E1. RECAPITULATIF DE LA TRAJECTOIRE DES JEUNES DIPLOMES AVANT L'INSCRIPTION A L'ANAPEC : DEPUIS LA DATE D'OBTENTION DU DIPLOME D'INSCRIPTION A L'ANAPEC JUSQU' A LA DATE D'INSCRIPTION A L'ANAPEC

Numéro d'activité	Q1.-Date d'obtention du diplôme d'inscription à l'ANAPEC (année/mois)		Q2.Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à ce que vous faisiez ?	Q3.Faites-vous encore cette activité actuellement ?	Q4. - Et à quelle date avez-vous arrêté cette activité et commencé l'activité suivante ? (année / mois)		Q5.-Exerciez-vous votre emploi sur la base ?	Q6.-Est-ce que vous bénéficiez d'une couverture sociale (CNSS, assurance privée)?	Q7.-Dans quelle mesure étiez-vous satisfait de cet emploi ?	Q8.-Quelle est la raison principale de votre départ ?	Q9. Quel a été le secteur d'activité principal de l'employeur ?
	Année	Mois	① salarié ② indépendant ③ employeur ④ aide familial ⑤ en chômage ⑥ en stage ⑦ contrat idmaj ⑧ en formation / études ⑨ s'occupe du foyer ⑩ autres inactivités	① Oui Passer à la partie F/G ② Non	Si Q.2 = 1-4, PASSER À Q.5 (QUESTION SUIVANTE) Si Q.2 = 5-9, passer à la prochaine activité après avoir noté la fin de celle-ci	① d'un contrat écrit et à durée déterminée ② d'un contrat écrit et à durée indéterminée ③ d'un contrat d'insertion (ANAPEC) ④ d'un contrat verbal ⑤ sans contrat ⑥ autres contrats	① Oui ② Non	① Très satisfait ② Plutôt satisfait ③ Moyennement satisfait ④ Plutôt insatisfait ⑤ Très insatisfait	① Accès à un meilleur emploi ② Travail temporaire terminé ③ Difficultés relationnelles au sein de l'entreprise ④ Mauvaises conditions de travail ⑤ Salaire insuffisant ⑥ Licenciement ⑦ Etudes, formation, apprentissage ⑧ S'occuper de sa famille ⑨ Raisons de santé ⑩ Fin de contrat ou résiliation ⑪ Autre raison		
1	Année	Mois	Première activité		Année	Mois					
2	Année	Mois			Année	Mois					
3	Année	Mois			Année	Mois					
4	Année	Mois			Année	Mois					
5	Année	Mois			Année	Mois					
6	Année	Mois			Année	Mois					
7	Année	Mois			Année	Mois					
8	Année	Mois			Année	Mois					
9	Année	Mois			Année	Mois					
10	Année	Mois									
11	Année	Mois									
12	Année	Mois									
13	Année	Mois									
14	Année	Mois									
15	Année	Mois									
16	Année	Mois									
17	Année	Mois									
18	Année	Mois									
19	Année	Mois									
20	Année	Mois									

E2. RECAPITULATIF DE LA TRAJECTOIRE DES JEUNES DIPLOMES APRES L'INSCRIPTION A L'ANAPEC :DEPUIS LA DATE D'INSCRIPTION A L'ANAPEC JUSQU'A LA DATE DE L'ENQUETE

Numéro d'activité	Q1.-Date D'inscription à l'ANAPEC (année/mois)		Q2.Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à ce que vous faisiez ① salarié ② indépendant ③ employeur ④ aide familial ⑤ en chômage ⑥ en stage ⑦ contrat idmaj ⑧ en formation / études ⑨ s'occupe du foyer ⑩ autres inactivités	Q3.Faites-vous encore cette activité actuellement ? ① Oui Passer à la partie F/G ② Non	Q4. - Et à quelle date avez-vous arrêté cette activité et commencé l'activité suivante ? (année / mois) SI Q.2 = 1-4, PASSER À Q.5 (QUESTION SUIVANTE) SI Q.2 = 5-9, passer à la prochaine activité après avoir note la fin de celle-ci	Q5.-Exerciez-vous votre emploi sur la base ? ① d'un contrat écrit et à durée déterminée ② d'un contrat écrit et à durée indéterminée ③ d'un contrat d'insertion (ANAPEC) ④ d'un contrat verbal ⑤ sans contrat ⑥ autres contrats	Q6.-Est-ce que vous bénéficiez d'une couverture sociale (CNSS, assurance privée)? ① Oui ② Non	Q7.-Dans quelle mesure étiez-vous satisfait de cet emploi ? ① Très satisfait ② Plutôt satisfait ③ Moyennement satisfait ④ Plutôt insatisfait ⑤ Très insatisfait	Q8.-Quelle est la raison principale de votre départ ? ① Accès à un meilleur emploi ② Travail temporaire terminé ③ Difficultés relationnelles au sein de l'entreprise ④ Mauvaises conditions de travail ⑤ Salaire insuffisant ⑥ Licenciement ⑦ Etudes, formation, apprentissage ⑧ S'occuper de sa famille ⑨ Raisons de santé ⑩ Fin de contrat ou résiliation ⑪ Autre raison	Q9. Quel a été le secteur d'activité principal de l'employeur ?
	Année	Mois								
1	Année	Mois	Première activité		Année	Mois				
2	Année	Mois			Année	Mois				
3	Année	Mois			Année	Mois				
4	Année	Mois			Année	Mois				
5	Année	Mois			Année	Mois				
6	Année	Mois			Année	Mois				
7	Année	Mois			Année	Mois				
8	Année	Mois			Année	Mois				
9	Année	Mois			Année	Mois				
10	Année	Mois								
11	Année	Mois								
12	Année	Mois								
13	Année	Mois								
14	Année	Mois								
15	Année	Mois								
16	Année	Mois								
17	Année	Mois								
18	Année	Mois								
19	Année	Mois								
20	Année	Mois								

F. JEUNE EN EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUETE

- Q10.** Quelle est le poste occupé ?
- Q11.** Par quels moyens avez-vous accédé à cet emploi ?
- 1 Relations familiales 4 Annonces / Internet
 2 Relations professionnelles 5 ANAPEC
 3 Contacts directs des employeurs 6 Autre à préciser
- Q12.** Secteur d'emploi ?
- 1 Secteur public 5 ONG
 2 Secteur semi public 6 Coopérative
 3 Entreprise privée (Secteur Organisé) 7 Auto-emploi
 4 Entreprise privée (secteur non organisé) 8 Autre à préciser
- Q13.** Quel est le secteur d'activité principale de l'entreprise ?
-
- Q14.** Quelle est la taille de l'entreprise (en nombre d'employés)
- 1 De 0 à 09 2 De 10 à 49 3 De 50 à 99 4 De 100 à 199 5 200 et plus
- Q15.** Exerciez-vous votre emploi sur la base ?
- 1 D'un contrat écrit et à durée déterminée 4 D'un contrat verbal
 2 D'un contrat écrit et à durée indéterminée 5 Sans contrat
 3 D'un contrat d'insertion (ANAPEC) 6 Autre contrat à préciser
- Q16.** Est-ce que vous bénéficiez d'une couverture sociale ? 1 Oui 2 Non
- Q17.** Quel type de régime ? 1 Oui 2 Non
- 1 CNSS
 2 CMR
 3 Mutuelle générale
 4 Régime autonome/interne
 5 Autre à préciser
- Q18.** Pouvez-vous me donner le montant de votre salaire/revenu net mensuel (en dh)?
- 1 Moins de 2500 dh 4 Plus de 5000 et moins de 7000 dh
 2 Plus de 2500 et moins de 3500 dh 5 Plus de 7000 et moins de 10000 dh
 3 Plus de 3500 et moins de 5000 dh 6 Plus de 10000 et moins de 15000 dh
 7 Plus de 15000 dh
- Q19.** Quelle est la durée habituelle de travail (nombre d'heures par semaine) ?
- Q20.** Pourquoi avez-vous accepté ce poste ?
- 1 Aucune autre offre. 4 Avantages sociaux intéressants
 2 Salaire satisfaisant 5 Il correspondait à vos attentes
 3 Proximité du domicile. 6 Autre à préciser
- Q21.** Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de cet emploi ?
- 1 Très satisfait
 2 Plutôt satisfait
 3 Moyennement satisfait
 4 Plutôt insatisfait
 5 Très insatisfait
- Q22.** Souhaitez-vous changer votre travail actuel ?
- 1 Oui → aller à la Q23 2 Non → aller à la Q24
- Q23.** Si oui, pour quelle raison ?
- 1 Salaire insuffisant 5 Statut et/ou nature du contrat inintéressant
 2 Lieu de travail éloigné du domicile 6 Perspectives de carrières insuffisantes
 3 Emploi ne correspond pas à ma formation 7 Recherche un emploi à temps plein
 4 Manque de responsabilités
- Q24.** Si non, pour quelle raison ?
- 1 Travail bien rémunéré
 2 Bonne conditions de travail
 3 Bonne carrière/ travail prometteur
 4 Emploi adéquat avec ma formation
 5 Autres à préciser
- Q25.** Cet emploi correspondait-il à vos attentes ?
- 1 Pas du tout 2 En partie 3 Complètement
- Q26.** Cet emploi correspondait-il à votre formation ?
- 1 Pas du tout 2 En partie 3 Complètement

G. JEUNE NE TRAVAILLANT PAS (CHOMAGE + INACTIFS) AU MOMENT DE L'ENQUETE

Q27. Etiez-vous disponible pour travailler durant la semaine qui vient de s'écouler ? |_|
1 Oui → aller à la Q28 **2** Non → aller à la Q43

Q28. En plus de l'inscription à l'ANAPEC ? quelles sont les autres démarches que vous effectuez pour chercher un emploi ?
1 oui et **2** non

1 Effectuer des démarches individuelles (spontanées) _	4 Répondre à des annonces / internet ou autre _
2 Assistance de la famille et des proches _	5 Implication direct avec les employeurs _
3 Assistance des amis et connaissances _	6 Services d'embauche dans les établissements de l'éducation/formation _
	7 Autres à préciser..... _

Q29. Ciblez-vous un secteur d'activité donné ? |_|
1 Oui **2** Non → aller à la Q31

Q30. Si Oui, dans quel secteur d'emploi ? |_|
1 secteur public / semi public **2** Entreprise privée (secteur organise)
3 Entreprise privée (secteur non organise) **4** Secteur d'économie sociale (coopérative, ONG....)

Q31. Est-ce que vous avez refusé un travail qui vous a été proposé ? |_|
1 Oui → aller à la Q32 **2** Non → aller à la Q33

Q32. Si oui, pourquoi ? |_|

1 Travail ne correspond pas à mes compétences /éducation	5 Lieu de travail ne me convenait pas
2 Salaire offert était trop faible	6 Contrat de travail ne me convenait pas
3 Travail n'était pas intéressant	7 nature de travail
4 En attente d'un travail meilleur	8 condition de travail
	9 Autres (à préciser)..... _

Q33. Quelle situation d'emploi ciblez-vous dans vos recherches ? |_|

1 Cadre supérieur	4 Employé
2 Cadre moyen	5 Auto-Emploi
3 Ouvrier	6 Indifférent

Q34. Concentriez-vous vos recherches sur une zone géographique déterminée ? |_|

1 Commune/ville de résidence	4 Ensemble du pays
2 Province de résidence	5 Etranger
3 Région de résidence	6 Indifférent (au pays ou à l'étranger)

Q35. Pensez-vous que votre éducation/formation est utile pour avoir un emploi ? |_|

1 Très utile	4 Pas utile
2 Peu utile	5 Ne sait pas
3 Moyennement utile	

Q36. Pendant la période du chômage, qui subvenait à vos besoins financiers ? **1** oui et **2** non

1 Mes parents _	4 Conjoint _
2 Petits boulots _	5 Aide d'amis _
3 Moyens personnels _	6 Un membre de ma famille (autre que les parents) _
	7 Autres ressources financières à préciser..... _

Q37. Selon vous, pour trouver un bon emploi, quel type d'éducation/formation complémentaire serait la plus utile ?
1 oui et **2** non

1 Cours d'entrepreneuriat _	4 Formation / Cours d'informatique _
2 Apprentissage chez un employeur _	5 Formation qualifiante _
3 Cours de langues étrangères _	6 Aucun /Ne sait pas _
	7 Autres à préciser _

Q38. Pour quel salaire accepteriez-vous de travailler (Donner le salaire net par mois) ? |_|_|_|_|_|_|_|_|

Q39. Etiez-vous prêts à accepter n'importe quel type d'emploi ? **1** oui et **2** non |_|

Q40. Accepteriez-vous un emploi qui ne correspond pas à votre qualification ? **1** oui et **2** non |_|

Q41. Quel type d'emploi accepteriez-vous ?

- ① Permanent à plein temps
- ② Permanent à temps partiel
- ③ Occasionnel
- ④ saisonnier

Q42. Sur une échelle de 0 à 5 à combien estimez-vous votre capacité à :

- ① A apprendre rapidement de nouvelles connaissances
- ② A utiliser les ordinateurs et internet
- ③ A bien travaillé avec les autres
- ④ A parler et à écrire dans une langue étrangère

Q43. Quelle était la principale raison qui explique le fait que vous n'étiez pas disponible la semaine dernière ?

- ① En formation / Etudes
- ② En stage
- ③ S'occupe du foyer
- ④ Raisons de sante
- ⑤ Découragement (absence de perspective d'emploi)
- ⑥ Autre raison à préciser

Q44. Pendant la période d'inactivité, qui subvenait à vos besoins financiers ?

- ① Mes parents.
- ② Petits boulots
- ③ Moyens personnels
- ④ Conjoint
- ⑤ Aide d'amis
- ⑥ Un membre de ma famille (autre que les parents)
- ⑦ Autres ressources financières à préciser :

Observations enquêteur

Observations contrôleur

Observations superviseur

Annexe 1: Nomenclature

Questions	Modalités	Code
Niveau d'instruction	Primaire	01
	Premier cycle de l'enseignement secondaire	02
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire ...	03
	Formation professionnelle qualifiante	04
	Formation professionnelle spécialisée	05
	Enseignement supérieur (faculté)	06
	Enseignement supérieur (écoles et instituts)	07
	Ne sait pas	09
	Autres	96
Diplôme	Primaire	01
	Collégial.....	02
	Baccalauréat.....	03
	Diplôme de formation professionnelle qualifiant	04
	Diplôme de formation professionnelle spécialisée	05
	Diplôme de formation des cadres.....	06
	Diplôme supérieur universitaire (faculté).....	07
	Diplôme supérieur des écoles et instituts	08
	Ne sait pas.....	09
Autres	96	
Secteur d'activité	Agriculture / pêche / foret	01
	Exploitation minière	02
	Industrie	03
	Electricité, gaz et eau	04
	BTP.....	05
	Commerce (détail, gros)	06
	Réparation	07
	Hôtels et restaurants.....	08
	Transport, stockage, et communications	09
	Finance	10
	Immobilier, locations, et business activités	11
	Administration publique et défense.....	12
	Education.....	13
	Sante et activité sociale	14
	Autres services personnels, sociaux et communautaires...	15
	Services prives auprès des ménages	16
	Organismes internationaux et régionaux.....	17
Autre	96	
Type de profession	Gérant, directeur, emploi de bureau.....	01
	Travail professionnel	02
	Travail technique	03
	Travail administrative et bureau.....	04
	Service/vendeur.....	05
	Agriculteur/pêcheur.....	06
	Ouvrier.....	07
	Employé de la production	08
	Service personnel et domestique.....	09
Autre	96	

Annexe 2 : Echantillonnage

Tableau 1 : Nomenclature agrégée de la nature du diplôme

Diplôme des études universitaires (DEU)	Diplôme du 2ème cycle universitaire
	Bac + 3, bachelor
	Bac + 5, master privé, MBA
	Ingénieur
	Diplôme du 3ème cycle universitaire
	Bac + 4
	Diplôme de cycle pédagogique, diplôme.
	Deum, capitain, officier, agent d'autorité
Diplôme de l'enseignement fondamental, collégial et secondaire et diplôme du premier cycle universitaire (BAC)	Baccalauréat
	Formation primaire ou collégiale
	Bac + 2
	Diplôme du 1er cycle universitaire
	Diplôme universitaire de technologie
Diplôme des techniciens et des techniciens spécialisés et Diplôme de la formation professionnelle (DFP)	Technicien
	Technicien spécialisé
	Technicien supérieur
	Brevet de technicien supérieur (B.T.S)
	Diplôme de qualification professionnelle
	Formation qualifiante
	Certificat de spécialisation professionnelle
	Certificat d'initiation professionnelle

Tableau 2 : Répartition de la population étudiée selon la région et le genre (Base de sondage initiale)

Année d'inscription / Genre Région	2012			2013			2012 et 2013		
	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	5264	9591	14856	5477	11665	17142	10741	21256	31997
Oriental	3597	5651	9248	3223	444	7665	6820	10091	16911
Fès-Meknès	7979	11342	19321	6194	999	16184	14173	21332	35505
Rabat-Salé-Kénitra	14359	15806	30165	14168	14055	28224	28527	29861	58388
Béni-Mellal Khenifra	2219	4042	6261	2271	3945	6216	4490	7987	12477
Casablanca-Settat	17421	25223	42644	14169	17974	32145	31590	43197	74787
Marrakech-Safi	5168	9303	14471	4429	9223	13652	9597	18526	28123
Drâa-Tafilalet	1347	4083	5430	1037	3614	4651	2384	7697	10081
Souss-Massa	3635	6621	10256	3104	6173	9277	6739	12794	19533
Guelmim-Oued Noun	464	1356	1820	394	908	1302	858	2264	3122
Laayoune-Sakia El Hamra	738	1086	1824	687	1137	1824	1425	2223	3648
Dakhla-Oued Edda ab	135	196	331	144	179	323	279	375	654
Ensemble	62326	94300	156627	55297	70316	138605	117623	177603	295226

Tableau 3 : Répartition de la population étudiée selon la région et le genre (Base de sondage réduite)

Année d'inscription / Genre Région	2012			2013			2012 et 2013		
	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3473	5563	9036	3564	6721	10285	7037	12284	19321
Oriental	2194	3391	5585	1685	2667	4352	3879	6058	9937
Fès-Meknès	5627	7089	12716	4811	6623	11434	10438	13712	24150
Rabat-Salé-Kénitra	11072	10794	21866	10821	9893	20714	21893	20687	42580
Béni-Mellal Khenifra	1630	2622	4252	177	2773	2950	34	5395	5429
Casablanca-Settat	12856	15715	28571	10924	11829	22753	2378	27544	29922
Marrakech-Safi	3573	5297	8870	313	4889	5202	6703	10186	16889
Drâa-Tafilalet	874	2281	3155	718	1934	2652	1592	4215	5807
Souss-Massa	2725	4594	7319	2392	4189	6581	5117	8783	13900
Guelmim-Oued Noun	358	871	1229	318	610	928	676	1481	2157
Laayoune-Sakia El Hamra	606	784	1390	581	741	1322	1187	1525	2712
Dakhla-Oued Edda ab	92	126	218	90	109	199	182	235	417
Ensemble	45080	59127	104207	40804	52978	93782	85884	112105	197989

Tableau 4 : Structure de l'échantillon selon la région

Région	Population mère	Echantillon
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	9,76	9,75
Oriental	5,02	5,00
Fès-Meknès	12,20	12,25
Rabat-Salé-Kénitra	21,51	21,50
Béni-Mellal Khenifra	4,44	4,50
Casablanca-Settat	25,92	25,95
Marrakech-Safi	8,53	8,50
Drâa-Tafilalet	2,93	2,85
Souss-Massa	7,02	7,00
Régions du Sud	2,67	2,70
Total	100,0	100,0

Tableau 5 : Structure de l'échantillon selon le diplôme

Diplôme	Population mère	Echantillon
Diplôme de l'enseignement primaire ou Collégial	3,83	3,75
Baccalauréat	30,94	30,3
DEUG ou Equivalent	6,29	6,2
Licence ou Equivalent	11,1	11,0
Master ou équivalent	2,52	2,65
Diplôme d'ingénieur	1,31	1,1
Diplôme des techniciens	23,55	24,9
Diplôme de Formation professionnelle	20,46	20,1
Total	100,0	100,0

Annexe 3 : Liste non exhaustive d'indicateurs

- Statut de l'emploi (distribution de la population par type d'emploi)
- Emploi des jeunes par secteurs d'activité
- Sous-emploi lié au temps
- Heures de travail excessives
- Salaires et gains par secteur
- Taux de chômage des jeunes
- La durée du chômage des jeunes
- Taux d'emploi des jeunes
- Taux des jeunes diplômés découragés
- Taux de l'emploi précaire (vulnérable)
- Emploi des jeunes par niveau d'instruction (comparaison entre jeunes qui ont déjà transité et ceux qui ont pas encore commencée)
- Répartition des jeunes selon le statut d'occupation, le statut dans l'emploi, la branche d'activité
- Répartition des jeunes selon le groupe d'âge, le statut matrimonial, le milieu de résidence, par sexe
- Répartition des jeunes selon le niveau d'instruction des parents et par milieu de résidence
- Répartition des jeunes selon le statut d'occupation et le sexe
- Répartition des jeunes chômeurs selon la durée du chômage
- Proportion de jeunes employés qui avaient refusé un emploi par raison du refus
- Répartition des jeunes ayant transité par statut d'emploi et sexe
- Répartition des jeunes ayant transité selon la catégorie des jeunes (emploi stable, emploi satisfaisant, etc.)